

trait une monstruosité. Mais ce n'est qu'un fait ordinaire chez nos voisins d'outre-Manche, où les choses les plus saintes n'ont de valeur qu'autant qu'elles rapportent beaucoup d'argent.

ESPAÑE.—La reine d'Espagne est positivement enceinte. Les médecins lui ont défendu l'exercice du cheval. Les voitures sont d'ordinaire attelées de mules qui ont l'allure plus douce que le cheval.

Mme de LAMARTINE.—Tout le monde sait que la compagne de l'illustre poète est une anglaise, dont le nom de demoiselle était Birch. Voici comment le Guardian de Manchester rapporte les circonstances de cette union.

—On écrit de St-Petersbourg, 7 juillet: "Le choléra continue à sévir dans notre capitale. D'après le rapport du conseil de santé, il y a eu dans la journée du 4, 1,064 nouveaux cas, 553 décès et 124 guérisons."

—On écrit de Pesth (Hongrie), le 7: "M. de Rothschild a offert à notre gouvernement un emprunt de 40 millions de florins (100 millions de francs)."

—Les Hongrois ont pris la ville de Varasd, mais ils ont été battus à Szent-Michale, village habité par des Valaques. Les insurgés ont trois canons. Ils ont fait prisonnier et tué le capitaine comte d'Orsai.

D'après les dernières nouvelles de Saint-Petersbourg, régnes par la voie de Berlin, la capitale de l'empire russe a été pendant plusieurs jours en proie à une certaine agitation. Les individus atteints du choléra et transportés dans les hôpitaux succombent si vite, que le peuple a eu à l'empoi sonnement des fontaines.

Le czar se conduit admirablement. Tous les jours, il visite la ville et les hôpitaux où le danger est le plus grand. Un fabricant de cigares a été tellement maltraité par le peuple qu'il accusait d'être un empoisonneur, qu'il en est mort; le czar a fait passer par le knout en sa présence et en public, sur le marché où l'attentat a été commis, trois des meneurs de cet attentat, lesquels ont été en outre, incorporés à vie dans l'armée.

— Les pasteurs des deux églises protestantes de la capitale ont éprouvé le désir d'assister aux funérailles de l'archevêque de Paris, et de rendre ainsi un juste hommage à sa mort et à sa mémoire. Ils ont chargé leur collègue, M. Athanasie Coquerel, représentant du peuple, de se rendre auprès de l'abbé Jaquet, premier grand-vicaire capitulaire, pour lui exprimer les sentiments unanimes des pasteurs protestants et l'infirmité de leur intention de suivre le cortège funèbre depuis l'archevêché jusqu'au parvis de la cathédrale.

Blés assurés contre la germination, moyen constamment et généralement employé, depuis 1816, dans le département de la Seine Inférieure pour préserver le blé de la germination, résultat de pluies survenues entre le moment où on le coupe et celui où on peut le mettre en gerbes.

En ouvrant la discussion importante de la réforme électorale, nous avons pris pour base de cette discussion les recensements de 1829 et 1842 pour le Haut Canada, et de 1831 et 1844 pour le Bas-Canada.

Notre promesse au sujet de ces chiffres que nous avons promis sur les populations du Haut et du Bas-Canada. Nous allons être aussi court que possible et ne répondre que par des chiffres officiels à toutes les objections futiles qu'on nous a faites au nom rouillant de la patrie.

Notre promesse au sujet de ces chiffres que nous avons promis sur les populations du Haut et du Bas-Canada. Nous allons être aussi court que possible et ne répondre que par des chiffres officiels à toutes les objections futiles qu'on nous a faites au nom rouillant de la patrie.

jaune lui fait donner la préférence dans les marchés, et lui assure un prix plus élevé de 2 fr. au moins par sac de 200 kilogrammes (2 hectolitres 1/2); 3o que le procédé dont il s'agit donne une plus grande valeur aux récoltes sur pied, par cela seul qu'il garantit à l'acheteur la conservation de ce qui lui a été vendu; 4o qu'il est moins préjudiciable que l'usage des javelles au développement des jeunes trèfles; 5o et que, grâce à ce procédé, le grain s'échappe moins facilement de l'épi qui est, en outre, moins exposé aux atteintes de la grêle, ainsi qu'à l'avidité des oiseaux et des insectes.

ANNONCES NOUVELLES.

Théâtre Royal.—Les Petites Danses Viennoises.—Ce soir. Théâtre Royal.—La famille Mentrplaisir.—Lundi.



LA REVUE CANADIENNE

MONTREAL, 11 AOUT, 1848.

RÉFORME ELECTORALE.

Nous attendions avec impatience les chiffres que nous avons promis il y a quelque temps notre confrère du Journal de Québec, concernant la population du Haut et du Bas-Canada.

Quant à la réforme électorale et parlementaire, bien entendue que nous avons promis le ministère libéral, nous sommes persuadés qu'il sera prêt à la prochaine session à la proposer au Parlement.

En ouvrant la discussion importante de la réforme électorale, nous avons pris pour base de cette discussion les recensements de 1829 et 1842 pour le Haut Canada, et de 1831 et 1844 pour le Bas-Canada.

Notre promesse au sujet de ces chiffres que nous avons promis sur les populations du Haut et du Bas-Canada. Nous allons être aussi court que possible et ne répondre que par des chiffres officiels à toutes les objections futiles qu'on nous a faites au nom rouillant de la patrie.

Notre promesse au sujet de ces chiffres que nous avons promis sur les populations du Haut et du Bas-Canada. Nous allons être aussi court que possible et ne répondre que par des chiffres officiels à toutes les objections futiles qu'on nous a faites au nom rouillant de la patrie.

Notre promesse au sujet de ces chiffres que nous avons promis sur les populations du Haut et du Bas-Canada. Nous allons être aussi court que possible et ne répondre que par des chiffres officiels à toutes les objections futiles qu'on nous a faites au nom rouillant de la patrie.

Notre promesse au sujet de ces chiffres que nous avons promis sur les populations du Haut et du Bas-Canada. Nous allons être aussi court que possible et ne répondre que par des chiffres officiels à toutes les objections futiles qu'on nous a faites au nom rouillant de la patrie.

Notre promesse au sujet de ces chiffres que nous avons promis sur les populations du Haut et du Bas-Canada. Nous allons être aussi court que possible et ne répondre que par des chiffres officiels à toutes les objections futiles qu'on nous a faites au nom rouillant de la patrie.

Notre promesse au sujet de ces chiffres que nous avons promis sur les populations du Haut et du Bas-Canada. Nous allons être aussi court que possible et ne répondre que par des chiffres officiels à toutes les objections futiles qu'on nous a faites au nom rouillant de la patrie.

Notre promesse au sujet de ces chiffres que nous avons promis sur les populations du Haut et du Bas-Canada. Nous allons être aussi court que possible et ne répondre que par des chiffres officiels à toutes les objections futiles qu'on nous a faites au nom rouillant de la patrie.

Notre promesse au sujet de ces chiffres que nous avons promis sur les populations du Haut et du Bas-Canada. Nous allons être aussi court que possible et ne répondre que par des chiffres officiels à toutes les objections futiles qu'on nous a faites au nom rouillant de la patrie.

Notre promesse au sujet de ces chiffres que nous avons promis sur les populations du Haut et du Bas-Canada. Nous allons être aussi court que possible et ne répondre que par des chiffres officiels à toutes les objections futiles qu'on nous a faites au nom rouillant de la patrie.

Notre promesse au sujet de ces chiffres que nous avons promis sur les populations du Haut et du Bas-Canada. Nous allons être aussi court que possible et ne répondre que par des chiffres officiels à toutes les objections futiles qu'on nous a faites au nom rouillant de la patrie.

Table with 3 columns: Location, 1844, 1845. Rows include Newcastle, Ottawa, Niagara, Prince Edward, Simcoe, etc.

La population du Haut-Canada en 1848, est donc de 698,345, ou de près de 700,000.

En 1842 elle n'était que de 486,055; elle a donc augmenté dans l'espace de six ans seulement de 212,290. Ce dernier résultat est une réponse accablante pour ceux qui affirment que l'immigration fait du Haut-Canada un simple lieu de passage.

Cet accroissement prodigieux est un fait qui se perpétue et qu'on a prouvé des chiffres officiels et incontestables, et qu'on a contesté pourtant sous le prétexte d'abord que l'immigration ne s'arrêterait pas au Haut-Canada, et qu'elle gagnait toujours les Etats-Unis.

Nous allons commencer par arriver à l'explication d'un fait devenu incontestable par les chiffres suivants que nous devons à l'obligeance de M. Buchanan, secrétaire de l'immigration.

Table with 3 columns: B. Canada, H. Canada, E. U.S. Rows for years 1842, 1843, 1844, 1845, 1846, 1847.

Il y a quelque chose de plus pour prouver que l'émigration ne fait pas passer par le Haut-Canada. On sait que dans certains ports des Etats-Unis où débarque l'émigration du royaume-uni, il y a des agents de la Grande-Bretagne pour la recevoir et la diriger vers les colonies anglaises.

Table with 3 columns: Arrivés par le St. Laurent, Par les Etats-Unis. Rows for years 1842, 1843, 1844, 1845, 1846, 1847.

Pour combattre l'opinion de ceux qui affirment que l'émigration Européenne doit diminuer d'année en année, parce que les causes qui la produisent s'affaiblissent de jour en jour, il suffit de leur demander s'ils s'imaginent sérieusement que l'accroissement annuel de la population dans un pays Européen donné, l'Angleterre par exemple, l'Irlande ou l'Allemagne, n'excède pas plusieurs fois la population qui en sort pour aller chercher dans le nouveau monde une aisance et un bien-être qu'elle ne trouve pas sur le sol natal.

L'émigration de cette année dont plus de 19 vingtièmes gagnent le Haut-Canada sera à peine de 25,000 âmes.

Il ne nous reste plus qu'à répondre à ceux qui prétendent qu'il n'y a plus de terres à établir dans le Haut-Canada. Pour répondre à cette assertion quelque peu hardie et extravagante, il nous a fallu aller à la source et nous avons vu pour résultat positif que la portion des terres établies, n'excède pas la vingtième partie des terres à établir dans un beau pays, plan, et sous un ciel beaucoup plus favorable que le nôtre à la culture.

Maintenant passons au Bas-Canada. La population du Bas-Canada était en 1835 de 423,630, en 1841 de 511,917, en 1844 de 690,786.

Elle ne s'est accrue dans l'espace de 13 ans que de 178,865, tandis que celle du Haut-Canada a augmenté de 212,290 en six ans seulement, et cela avec une population primitive de beaucoup moindre.

Pour constater d'une manière positive le progrès de la population dans le Bas-Canada depuis le recensement de 1844, nous allons donner successivement les diverses causes d'accroissement qui se réduisent à deux, le surplus des naissances sur les morts et l'immigration. Le tableau suivant qui est officiel, contient le nombre des morts, des naissances et l'accroissement de la population dans les différents districts, de 1844 à 1847 inclusivement.

Table with 3 columns: Morta, Baptêmes, accroissement. Rows for locations: Québec, Montréal, T. Rivières, Gaspé, etc.

A ce chiffre d'accroissement, 66,136, il faut ajouter, 2,894, nombre des morts à la Grosse-Isle qui ne doivent pas entrer en ligne de compte dans ce calcul, et qui cependant se trouvent consignés dans le registre mortuaire pour 1847.

Ce qui élève à l'accroissement des naissances de 1844 à 1846 que de 38, le nombre des baptêmes étant de 19299 dans la première année et de 19337 dans la dernière.

Nous ne voulons pas profiter de ce fait déplorable pour retrancher de notre population le chiffre trop gros qu'il y efface en suivant une simple proportion arithmétique; mais nous pouvons sans qu'on ait droit de nous accuser d'exagération, réduire de 76,099 à 60,000 l'excédant de la population sur le Haut-Canada, et dire que notre population ne dépasse pas 760,000 à l'heure qu'il est.

Ces réflexions, nous les livrons froidement à la réflexion de ceux qui aiment sincèrement leur pays et non ceux qui, connaissant ces vérités désolantes, font semblant de les nier, parce qu'en flattant de malheureux préjugés et des passions aveugles, ils pensent pouvoir mieux réussir dans leur travail d'orgueil blessé et d'ambition désordonnée et désorganisée.

Nous appelons l'attention de nos lecteurs sur les documents suivants que nous reproduisons de la Minerve. Ces documents sont la réfutation la plus complète et la plus accablante des accusations mensongères et calomnieuses publiées par M. Lappare contre MM. Nelson et Cartier.

Pierre Bourgeois, rentier, ci-devant de St. Denis, et actuellement résidant à Montréal; Séraphin Chenet, ci-devant cultivateur de St. Denis et Joseph Bellanger, ci-devant cultivateur du même lieu, et tous deux résidant actuellement à Montréal, certifions respectivement les faits suivants qui ont eu lieu à St. Denis le jour de la bataille livrée le 23 novembre 1837, entre les troupes et les citoyens de St. Denis et des paroisses environnantes.

Nous certifions avoir vu le dit Lappare dans la maison de Mme. St. Germain au commencement de la bataille; le dit Lappare presque aussitôt le feu commencé s'est lâchement sauvé, en sautant par une fenêtre de la maison de Mme. St. Germain, c'est-à-dire du pignon que nous assiégeaient point les troupes; en sautant de la maison, il s'est sauvé par la coulée, a gagné le bas de la côte et est allé se cacher derrière les quais chez M. Guéroul, en passant par la grève.

Notre promesse au sujet de ces chiffres que nous avons promis sur les populations du Haut et du Bas-Canada. Nous allons être aussi court que possible et ne répondre que par des chiffres officiels à toutes les objections futiles qu'on nous a faites au nom rouillant de la patrie.

Notre promesse au sujet de ces chiffres que nous avons promis sur les populations du Haut et du Bas-Canada. Nous allons être aussi court que possible et ne répondre que par des chiffres officiels à toutes les objections futiles qu'on nous a faites au nom rouillant de la patrie.

Notre promesse au sujet de ces chiffres que nous avons promis sur les populations du Haut et du Bas-Canada. Nous allons être aussi court que possible et ne répondre que par des chiffres officiels à toutes les objections futiles qu'on nous a faites au nom rouillant de la patrie.

Notre promesse au sujet de ces chiffres que nous avons promis sur les populations du Haut et du Bas-Canada. Nous allons être aussi court que possible et ne répondre que par des chiffres officiels à toutes les objections futiles qu'on nous a faites au nom rouillant de la patrie.

Notre promesse au sujet de ces chiffres que nous avons promis sur les populations du Haut et du Bas-Canada. Nous allons être aussi court que possible et ne répondre que par des chiffres officiels à toutes les objections futiles qu'on nous a faites au nom rouillant de la patrie.

notaire, pauvre et sans occupation. Je ne l'ai pas vu le jour de la bataille, ni plusieurs jours après. Le bruit courait qu'il s'était enfui au commencement de l'action. Je suis prêt à certifier tout ce qui précède sous serment.

FRANÇOISE FORTIER, marquis

Nous soussignés François Jalbert, de St. Denis, ancien capitaine de milice, et Cyrille Beaudreau, ci-devant marchand de St. Denis, et actuellement résidant au Sault des Récollets, certifions respectivement, que tous deux avons assisté et pris part à la bataille qui a eu lieu à St. Denis le vingt-trois novembre 1837, entre les troupes de Sa Majesté et les citoyens de St. Denis, et des paroisses environnantes, et que tous deux avons pris part à la bataille durant tout le temps qu'elle a duré depuis les neuf heures et demie du matin jusque vers quatre heures et demie de l'après-midi; nous certifions de plus que le docteur Nelson le matin de la bataille a laissé sa maison vers les six heures pour aller lui-même au-devant des soldats pour s'assurer du progrès de leur marche, que le docteur est revenu au village de St. Denis, marchant à une certaine distance en avant des troupes, et qu'arrivé au village le docteur a donné ordre de rassembler les citoyens dans la grande maison en pierre de madame St. Germain pour défendre la bataille; que le docteur est entré dans la maison de madame St. Germain, avec les citoyens, que la lutte s'est engagée et a duré jusqu'au soir, et nous sommes positifs à dire que le docteur n'est allé à sa maison qu'après la bataille, de sorte qu'il lui a été impossible de voir M. Papineau, et de parler à ce monsieur, après six heures du matin, heure à laquelle le docteur était parti de chez lui pour aller au-devant des troupes; nous certifions encore que M. Papineau n'est jamais venu à la maison assiégée de madame St. Germain, et qu'en conséquence il a été impossible au docteur de donner aucun ordre à M. Papineau; nous certifions de même que M. Papineau et le docteur O'Callaghan sont venus à St. Denis sept à huit jours avant la bataille, et que M. Papineau était considéré et regardé comme le chef du mouvement; nous certifions de plus que Georges Etienne Cartier est traversé le matin avant la bataille avec les gens de St. Antoine, qu'il a pris part à la bataille avec courage et énergie, obéissant aux ordres du docteur Nelson, et qu'il ne s'est absenté de la maison de madame St. Germain, que pendant une heure environ, le docteur l'ayant envoyé à St. Antoine chercher de la munition, vers les deux heures de l'après-midi; que M. Cartier est revenu aussitôt qu'il a pu de sa mission, et qu'il a continué de prendre part à la lutte et est toujours resté avec le docteur jusqu'à l'entrée du col. Gore dans le village de St. Denis, c'est-à-dire jusqu'au 1er décembre 1837. Je soussigné François Jalbert certifie également qu'immédiatement après la bataille, j'ai rencontré M. Cartier dans la maison de Mlle. Domicque où étaient des soldats blessés, qu'il leur a parlé pour les encourager à n'avoir point peur, les assurant qu'il n'y avait aucun danger pour eux, qu'ensuite j'ai vu M. Cartier avec son cousin Henri Cartier qui avaient eu soin M. Ovide Perrault, dans la maison de madame Deschambault; nous affirmons encore sous serment que c'est entre dix et onze heures que nous avons après dans la maison assiégée le départ de M. Papineau et du docteur O'Callaghan, et que la fuite de M. Papineau a été le résultat du découragement et de la consternation parmi un grand nombre. Je soussigné Cyrille Beaudreau, certifie encore qu'aussitôt après le départ du docteur de sa maison pour aller au-devant des troupes, M. Papineau a envoyé chercher mon capot d'étoffe de pays, en faisant dire que c'était pour se déguiser. Je n'ai jamais été payé de ce capot.

(Signé) FRANÇOIS JALBERT, C. BEAUREAU.

Montréal, 1 août 1848.

FAITS DIVERS.

Affaire des Juges.—Nous lisons dans la correspondance écrite de Londres au Pilot de cette ville, le passage suivant au sujet de la question de la préséance. "C'est surprenant que les juges Day et Smith s'opposent à ce que le juge Bedard prenne sa place au-dessus d'eux sur le Banc à Montréal suivant la date de sa première commission. Il n'est pas nécessaire d'aller aussi loin en arrière qu'au cas du juge Buller, quoique ce cas s'applique parfaitement, pour justifier M. le juge Bedard. Il y a eu quatre cas semblables en Angleterre depuis quelques années. Quand Sir John Bayly résigna son siège dans le B. R. il prit la place du plus ancien juge Puisse dans la Cour de l'Échiquier.

Quant à M. le juge Bayly abandonna l'Échiquier en 1834, Sir James Parke résigna sa place dans le B. R. et lors de sa nomination à la cour de l'Échiquier, prit son siège suivant son ancienneté et la date de sa première commission de juge, avec les autres barons. Dans la même année M. le juge Alderson résigna sa place aux Playdoyers Communs et étant nommé à la cour de l'Échiquier, prit son siège d'après la même règle. La même année M. le baron Vaughan résigna sa place dans la cour de l'Échiquier et étant nommé aux Playdoyers Communs prit sa place sur le banc d'après la même règle.

A moins que MM. les juges Day et Smith puissent découvrir quelque chose de plus supérieur dans une place dans la cour à Montréal que dans les places de juges des cours supérieures d'Angleterre, il sera difficile pour les simples observateurs de considérer leurs prétentions autrement que comme supérieurement ridicules."

Comté de Montmorency.—Le Journal de Québec de mardi publie les résolutions de deux paroisses, qui sont venues depuis l'émeute du Château-Richer, ajouter leur contingent d'approvisionnement de la conduite de M. Cauchon, ce qui fait en tout huit paroisses sur dix qui en ont agi ainsi!

Chemin de fer de l'Industrie.—Nous apprenons avec plaisir que cette utile entreprise se poursuit avec activité et que déjà le chemin est ouvert du village d'Industrie jusqu'au fleuve. On espère pouvoir terminer durant cette saison les travaux de nivellement.

Le Dr. LA TERRIERE.—Une assemblée de délégués des différentes paroisses du comté de Saguenay a eu lieu le 16 de juillet aux Eboulements. Des résolutions ont été passées approuvant la conduite indépendante et désintéressée du Dr. La Terrière, sa fidélité à remplir ses engagements envers le comté de Saguenay et lui témoignant la reconnaissance de ses électeurs. La réélection du Dr. La Terrière pour le comté du Saguenay est assurée.

Le rumeur de la mort du col. Prince a été contredite.

Des ordres viennent d'être donnés, dit le Morning Courier de ce matin pour mettre en état de défense le petit Fort situé au Côteau du Lac.

Couvent de Belair.—Une correspondance sur les examens de cette maison est inévitablement remise faute de place.